



SNUipp/FSU
05.62.05.42.51

ACTUALITÉS 32

SNUipp/FSU - Ch. Réthourie - 32000 Auch

Dispensé de timbrage

AUCH CTC

ISSN 1241-0357

déposé le 27 août 2007

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DIRECTION D'ÉCOLE: RIEN N'EST RÉGLÉ

**dès septembre 2007
on bloque les enquêtes !**

Bonne rentrée
à toutes et à tous

lundi 3 septembre

réunion des instances paritaires du Gers
CTP (postes, examen des demandes
d'ouverture)

et **CAPD** (situation des personnels)

urgent:

- Retournez la fiche effectifs de rentrée ci-jointe avec l'enveloppe T
- Communiquez-nous par téléphone les demandes d'ouverture de rentrée
05.62.05.42.51

Sommaire

p.1 Bonne rentrée lundi 3 septembre - urgent
p.2 direction et fonctionnement de l'école intervenants sportifs
p.3 et 4 fiche effectifs dossier direction paginé I à IV
encart: enveloppe T, bulletin d'adhésion

Prix 0,50€ - Mensuel n°210 sup1-27 août 2007- CPPAP0410 S 07278

SNUipp ch. Réthourie 32000 Auch - Imprimé par nos soins - Dir de la publication: B. JEAN DIT TEYSSIER
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 32. Conformément à la loi du 6.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp. Tél: 05.62.05.42.51/ Fax: 05.62.05.65.78

Ce courrier est envoyé à toutes les écoles du département. Tous les enseignants du Gers reçoivent le bulletin de rentrée du SNUipp. Sans cotisations, sans adhérents, sans militants il n'y aurait pas l'activité syndicale du SNUipp. Vous aussi, pensez à vous syndiquer au SNUipp/FSU.

Direction et fonctionnement de l'école

Le protocole n'a réglé en rien la question de la direction et du fonctionnement de l'école. La question du temps et de la reconnaissance des fonctions reste entière. Le ministère a fait le choix de mettre en oeuvre un accord minoritaire rejeté par la profession et a refusé d'ouvrir de vraies négociations prenant en compte les revendications exprimées majoritairement par les personnels.

Le SNUipp demande que la direction d'école et le fonctionnement fassent partie des discussions ministérielles sur le métier d'enseignant. C'est pourquoi, dès la rentrée, il appelle à poursuivre le blocage administratif.

Vous trouverez dans le 4 pages joint, un état des lieux sur le dossier avec notamment un point sur les questions qui s'y rapportent directement: EPEP, base élèves.

Intervenants sportifs

Suite à la circulaire relative à l'EPS, envoyée dans les écoles en fin d'année scolaire, le SNUipp a été reçu par l'Inspecteur d'Académie, le mardi 12 juillet. Nous lui avons manifesté notre étonnement pour cette information tardive, remettant en cause le fonctionnement des écoles concernées.

Contrairement à ce que semble penser l'IA, la présence d'un Etaps n'est pas, pour l'enseignant, un moyen de se décharger de son temps d'enseignement, mais bien celui d'avoir la possibilité de décrocher, de travailler en ateliers.

Il s'agit là de la disparition d'un service qui s'est amélioré il y a quelques années déjà, du fait de la professionnalisation des intervenants. S'il n'est remplacé que par une injonction aux collègues de faire plus... les élèves en pâtiront.

L'IA nous a certifié ne pas remettre en cause les dédoublements de classe dans la mesure où les lieux d'intervention étaient proches, et les activités ciblées EPS. Il semble que l'abaissement horaire ne touche que peu d'écoles (*merci de bien vouloir remplir la fiche jointe afin que nous puissions avoir nos propres sources*).

Il nous a informé que cette circulaire, écrite en collaboration avec les conseillers pédagogiques, a pour objectif la mise à disposition pour les enseignants des compétences techniques particulières des ETAPS, dans certaines

disciplines sportives uniquement ... et de permettre le développement d'activités innovantes comme les activités de pleine nature.

Les représentantes du SNUipp ont fait remarquer à l'IA que certaines de ces activités, gym, rollers, vélos... nécessitent du matériel que peu d'écoles ont en leur possession, et que d'autre part, le plan de formation continue ne tient pas compte de cette circulaire qui, voulant restreindre le champ d'intervention des ETAPS restreint donc l'aide technique qu'ils apportaient aux enseignants. Cette aide devra bien être trouvée ailleurs! Dans l'attente d'une amélioration de la formation continue (hum hum!), l'IA renvoie sur l'équipe départementale d'EPS...

Un PAD (Projet d'Action Départementale) pour la période 2007-2010, va être proposé par l'IA au CTDP afin de diversifier les activités et de les adapter à l'environnement de l'école. Le SNUipp lui a demandé de l'envoyer également dans les écoles et auprès des municipalités.

L'Inspecteur d'Académie a finalement admis qu'il regarderait de "façon bienveillante" les projets des écoles ayant une situation particulière (classe unique ou avec beaucoup de niveaux...).

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes démarches, certaines écoles ont déjà fait remonter à l'administration, les problèmes générés...

Mariana BARIC, Betty JEAN dit TEYSSIER





Fiche effectifs rentrée 2007

à retourner dès la rentrée SVP

Ecole maternelle / élémentaire / RPI

adresse :

tél

Mail

circonscription

merci de nous communiquer l'adresse que vous utilisez réellement (notamment si ce n'est pas celle fournie par l'académie)

Rentrée 2007

Effectifs inscrits

Nbre de classes

Intégration individuelle
d'enfant(s) en situation de handicap
oui non

Si oui, une demande d'AVS a-t-elle
été faite ? A-t-elle été satisfaite?
oui non

Etes-vous en mesure d'ac-
cueillir tous les enfants de 2
ans ou plus ? si non, combien
en liste d'attente?

Organisation pédagogique

Classe	nom du collègue	niveau (x)	effectif
1
2
3
4
5
6
7
8
9

Intervenants en EPS

L'école a-t-elle un intervenant EPS? oui non

Volume horaire par classe et par semaine:.....

Sa présence permet-elle une organisation pédagogique par-
ticulière au sein de l'école? Laquelle?

.....
.....
.....

Prévisions rentrée 2008

Vous attendez

- une baisse
- une augmentation des effectifs l'an prochain

De combien ?

.....



EVS

Votre école a-t-elle un EVS? oui non
 bilan de ce dispositif pour l'année écoulée:.....

D'après vous, où se situent les besoins de l'école, de la circonscription

- | | | | |
|--------------------------------|--------------------------|---|--------------------------|
| Plus de maîtres que de classes | <input type="checkbox"/> | Temps de concertation sur le temps de travail | <input type="checkbox"/> |
| Animateurs langues | <input type="checkbox"/> | Assistants d'éducation | <input type="checkbox"/> |
| informatique | <input type="checkbox"/> | AVS ind. | <input type="checkbox"/> |
| musique | <input type="checkbox"/> | Accueil primo-arrivants | <input type="checkbox"/> |
| arts plastique | <input type="checkbox"/> | Psychologues | <input type="checkbox"/> |
| autres | <input type="checkbox"/> | Rééducateurs | <input type="checkbox"/> |
| Stage d'école | <input type="checkbox"/> | Maitres E | <input type="checkbox"/> |
| | | autres | <input type="checkbox"/> |

Mails des collègues

qui veulent recevoir chez eux des informations du SNUipp/FSU

nom-prénom _____ adresse électronique _____

correspondance :

.....

Grilles départementales

maternelles

les élèves de 2 ans ne sont pas comptabilisés sauf dans les ZEP et les REP

Nombre de classes	Effectifs
1	de 15 à 28
2	de 29 à 56
3	de 57 à 84
4	de 85 à 112
5	de 113 à 140
6	de 141 à 168
7	de 169 à 196
8	de 197 à 224

élémentaires

Nombre de classes	Effectifs
1	de 15 à 23
2	de 24 à 46
3	de 47 à 69
4	de 70 à 92
5	de 93 à 130
6	de 131 à 156
7	de 157 à 182
8	de 183 à 208
9	de 209 à 234
10	de 235 à 260
11	de 261 à 286
12	de 287 à 312
13	de 313 à 338
14	de 339 à 364
15	de 365 à 390

primaires

Nombre de classes	Effectifs
1	de 15 à 22
2	de 23 à 44
3	de 45 à 69
4	de 70 à 92
5	de 93 à 115
6	de 116 à 138
7	de 139 à 161
8	de 162 à 184
9	de 185 à 207
10	de 208 à 230
11	de 231 à 253
12	de 254 à 276
13	de 277 à 299
14	de 300 à 322
15	de 323 à 345

R.P.I

Nombre de classes	Effectifs
2 dont 1 maternelle	de 24 à 44
3 dont 1 maternelle	de 45 à 69
4 dont 1 maternelle	de 70 à 92
5 dont 1 maternelle	de 93 à 115
6 dont 1 maternelle	de 116 à 138
7 dont 1 maternelle	de 139 à 161
8 dont 1 maternelle	de 162 à 184



